

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 ; ; six mois, 14 ; ;  
 ; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Co, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE-BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 23 Octobre 1866.

### BULLETIN.

On s'occupe beaucoup de la mission du général Castelnau, près de l'empereur Maximilien. Une entente se serait, dit-on, établie entre le cabinet des Tuileries et celui de Washington. Le général de Castelnau aurait pour mission de décider S. M. mexicaine à une abdication qui permettrait le rétablissement de la république. Protection entière serait accordée en échange à nos nationaux. Nous reproduisons ces rumeurs sous toutes réserves.

Un supplément du *Journal de Dresde* annonce officiellement que la paix a été signée à Berlin entre la Saxe et la Prusse. C'est le vasselage du roi Jean, en attendant mieux ou pire.

La *Nazione*, de Florence, publie des dépêches de Venétie, desquelles il résulte que la solennité du plébiscite s'est accomplie partout avec le plus grand enthousiasme et un concours immense. A Venise, sur 30,000 électeurs inscrits, 26,180 ont voté oui, presque tous à bulletin ouvert. Dans la ville de Padoue on a recueilli 8,000 votes. Dans les campagnes, les curés allaient voter à la tête des villageois. Dans le district de Dolo, sur 7,700 votants de droit, 7,170 ont voté de fait. A Udine, la société ouvrière a commencé la solennité par la bénédiction du drapeau, puis tout le peuple de la ville et beaucoup de prêtres sont accourus aux urnes installées sur les places. Le plébiscite a été inauguré par l'évêque de Rovigo. Dans toutes les communes rurales il y a eu un concours extraordinaire.

Le *Monde* contient une volumineuse correspondance de Rome; la situation faite au pouvoir pontifical par la prochaine échéance de la convention de septembre y est envisagée, discutée sous ses divers aspects : « En l'état actuel des choses, écrit le correspondant, il n'y a rien dans le monde qui puisse humainement nous donner l'espoir d'un ajournement de la convention ou d'une modification radicale de la politique, et rien par conséquent qui puisse calmer nos appréhensions et éviter les suites de la confiance du gouvernement français dans la loyauté de l'Italie. »

La nouvelle d'une fusion de l'église latine et de l'église grecque prend de la consistance. Il est probable que la question d'Orient entrera bientôt dans une nouvelle phase. On mande de Bucharest que tous les consuls ont présenté, officiellement, au prince Charles leurs félicitations à l'occasion de sa reconnaissance par la Porte Ottomane. Toute inquiétude disparaît donc de ce côté. En Egypte, le système constitutionnel aplanira bien des difficultés; si le gouvernement turc est prévoyant, il entrera franchement dans une voie qui rassurera l'Europe sur l'avenir de l'Orient.

Les journaux de Saint-Petersbourg discutent la nécessité d'une annexion de l'est de la Galicie, du nord de la Hongrie et de la Bucovine à l'Empire, sous prétexte que par leurs traditions, leur origine et la langue qu'on y parle, ces pays appartiennent naturellement à la Russie. On semble toujours mal disposé pour l'Autriche à Saint-Petersbourg. Le *Courrier russe* lui reproche surtout les mesures prises en Galicie et l'accuse de se créer des difficultés compromettant la puissance que lui a laissée la Prusse.

J. REBOUX.

Nous empruntons au *Pays* les lignes suivantes relatives à l'accueil que la France vient de recevoir en Belgique en la personne de ceux de nos compatriotes qui sont allés assister aux fêtes de septembre. On sait que ces fêtes sont dédiées au souvenir de l'époque mémorable où nos voisins, servis par le canon français, secoururent le joug de la domination hollandaise: Le bruit s'était répandu cette année que les Anglais devaient se rendre à Bruxelles au nombre de deux mille, pour y faire une sorte de démonstration. Le curiozité bien légitime de voir des *riflemen* avec leurs sabres et leurs plumets a attiré encore plus de monde que de coutume, et, pour leur part, les départements français limitrophes ont envoyé à la Belgique un nombre considérable de visiteurs. Ils se sont mêlés gaiement à la fête, ils ont pris leur rang dans les cortèges et dans les réceptions.

La presse belge et certains orateurs officiels ont affecté de prodiguer aux Anglais les marques d'une sympathie passionnée. Le peuple de son côté a accentué avec une intention visible les acclamations qu'il a fait entendre sur le passage de nos compatriotes. Partout où les Français étaient signalés, les masses les salueaient de leurs vivats. Si les journalistes de ce pays et une certaine classe d'habitants savent l'anglais, la nation belge l'ignore profondément. Le *Times* raconte qu'après avoir dîné au palais, les officiers des *riflemen* se rendirent au bal de la réunion lyrique : « Là, dit le journal de Londres, en entrant dans la salle du bal, les Anglais se sont trouvés sur un sol historique. Dans ce même local, encore décoré aujourd'hui comme il l'était en 1815, la duchesse de Richmond réunissait autour d'elle Wellington et ses compagnons d'armes, au moment même de la bataille de Waterloo. Ce fut dans cette salle qu'on entendit le premier appel de la guerre, et que des héros se précipitèrent du bal au champ de bataille. »

Ce récit est exact. Seulement le *Times* oublie la fin de l'histoire, et la voici : « Le bruit se répandit dans la ville avec la rapidité de l'éclair que le choix de ce local pour un bal public, en cette circonstance, pouvait paraître une insulte aux Français. En moins d'une heure, plus de trente mille personnes entourèrent la réunion lyrique. Toutes les fois qu'un groupe de Français et d'Anglais se présentait pour entrer au bal, les têtes se découvraient et la foule cria : *Vive la France !* » Ce cri s'entendait jusqu'à Waterloo. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les télégrammes suivants :

Dresde, 22 octobre.

Une feuille supplémentaire du *Journal de Dresde* annonce, officiellement, que la paix a été signée, hier, à Berlin, entre la Prusse et la Saxe.

Bucharest, 21 octobre.

Le prince Charles de Hohenzollern est parti pour Constantinople, après avoir reçu la visite officielle du corps diplomatique et consulaire, venu pour le féliciter au sujet de sa reconnaissance. Seul, le consul général de Russie s'est abstenu. Tous les consuls ont présenté, officiellement, au prince Charles leurs félicitations à l'occasion de sa reconnaissance par la Porte Ottomane.

Trieste, 21 octobre.

Le vapeur *Elisabeth* a reçu du ministre de la guerre l'ordre de se rendre immédiatement au Mexique.

Saint-Petersbourg, 22 octobre.

L'entrée de la princesse Dagmar dans l'église orthodoxe aura lieu le 24 courant. Les fiançailles du Csarevitch avec la princesse auront lieu le lendemain 25. L'aide-de-camp général Kauffmann a reçu un congé de onze mois.

Berlin, 22 octobre (officiel).

Le traité de paix avec la Saxe vient d'être signé.

Londres, 21 octobre.

Les officiers judiciaires de la Couronne ont déclaré que la prise du navire *Fornado* et l'emprisonnement de son équipage, par les Espagnols, était illégal.

Turin, 21 octobre.

La *Provincia* annonce que le roi a reçu aujourd'hui, une députation chargée de lui remettre une Adresse de la ville de Venise.

Venise, 21 octobre.

Le comte Pasolini est arrivé. Il a adressé une proclamation aux Vénitiens, lesquels vont voter sur le plébiscite.

Naples, 21 octobre.

A l'occasion de l'anniversaire du plébiscite, des démonstrations ont eu lieu ce matin, au cri de : *Vive Venise réunie à l'Italie !*

Madrid, 20 octobre, soir.

Le conseil sanitaire de Cuba a demandé au gouverneur de délivrer, à dater du 25 octobre, des patentes nettes aux navires en partance.

### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris 22 octobre.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial sont arrivés cette nuit à Saint-Cloud venant de Biarritz.

Il y aura demain conseil des ministres sous la présidence de l'Empereur. On parle de plusieurs mesures importantes.

Un large crédit serait affecté à la réparation des dommages causés par les inondations, et à compléter les souscriptions destinées aux familles nécessiteuses.

Des modifications considérables seraient apportées dans l'organisation des agents de change.

On s'occuperait aussi de régulariser les opérations de Bourse. Les marchés à terme, dressés à l'avenir dans la forme des actes commerciaux, auraient la même valeur, entraîneraient les mêmes conséquences, jusques et y compris l'expropriation des biens et l'incarcération de la personne du débiteur.

Suivant toute probabilité, le conseil des ministres n'aura à s'occuper, au moins cette semaine, ni de la convocation des chambres, ni de la discussion de l'Adresse, ni d'un prétendu projet de dissolution du Corps législatif. Ces conjectures, sorties de l'écritoire des journalistes parisiens, n'auront pas l'honneur d'une rectification officielle.

M. le marquis de La Valette, ministre de l'intérieur, qui accompagnait LL. MM., est rentré ce matin à l'hôtel Beauvau et a repris immédiatement ses occupations ordinaires.

Les obsèques de M. Thouvenel ont été célébrées aujourd'hui, dans l'église de Saint-Sulpice, au milieu d'un grand concours de notabilités du monde politique, judiciaire et administratif. Tous les ministres présents à Paris assistaient aux funérailles de leur ancien et regrettable collègue. Le deuil était conduit par M. Cuville-Fleury, membre de l'Académie française, et par les deux jeunes fils du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Rouher, Walewski, de Moustier et de Royer. Le corps diplomatique figurait presque tout entier à la funèbre cérémonie.

Après le service et l'absoute donnée par M. le curé de Saint-Sulpice, le corps du défunt a été dirigé sur le chemin de fer de l'Est, pour être transporté à Metz, sa ville natale, et reposer à côté de Mme Thouvenel, morte il y a deux ans.

Contrairement à l'assertion de la *Patrie*, le *Mémorial Diplomatique* affirme l'envoi

d'une note-circulaire du cabinet des Tuileries aux Gouvernements catholiques, afin de leur communiquer ses vues touchant les affaires de Rome. Dans cette note-circulaire, dit le *Mémorial Diplomatique*, M. de Moustier annoncerait que la France est prête à garantir au Pape l'intégrité de ses Etats actuels et la pleine indépendance de la double souveraineté, à la condition que certaines réformes intérieures auront lieu dans l'Etat pontifical, réformes combinées avec l'établissement de relations régulières entre Rome et l'Italie. Bien entendu que nous laissons au *Mémorial Diplomatique* la responsabilité de son assertion, dont nous ne pouvons contrôler jusqu'à présent l'exactitude. La *Patrie* persiste d'ailleurs à dire qu'il n'y a pas eu de note.

Nous trouvons dans un journal allemand un fait qui prouve que, malgré la circulaire de M. de La Valette, le nouvel état de choses créé en Allemagne n'est pas encore officiellement reconnu par le gouvernement français : une maison de Stettin s'appretait à confier un chargement considérable de froment à un bâtiment hanovrien à destination de Dunkerque, lorsqu'elle apprit de son correspondant en France que le règlement maritime et douanier français ignore jusqu'ici l'annexion du Hanovre à la Prusse et exige par conséquent du pavillon hanovrien un droit de 1 fr. 20 par 100 kilogrammes de froment, tandis que le pavillon prussien n'est passible pour la même quantité que d'un droit fr. 0 60, ce qui constituerait, pour le commerçant de Stettin un préjudice de 500 thalers. Il y a en ce moment dans le port de Stettin un grand nombre de bâtiments hanoviens avec des chargements de céréales à destination française qui voudraient faire traverser avant l'hiver, mais qui en sont précisément empêchés par la circonstance que nous venons de mentionner. Il est à supposer que le gouvernement prussien s'efforcera de faire les démarches nécessaires pour procurer sans retard à la marine marchande des pays annexés les avantages dévolus au pavillon prussien.

On dit que les décrets de nomination aux places vacantes du Sénat seront promulgués avant le départ de la cour pour Compiègne.

La convocation des électeurs de la Côte d'Or, qui ont à nommer un député au Corps législatif en remplacement de M. Chapuy-Montlaville, aura lieu vers le 15 novembre.

Les mutations diplomatiques motivées par la nomination de M. le marquis de Moustier comme ministre des affaires étrangères, seront décidées, assure-t-on, dans le cours de la semaine où nous venons d'entrer.

Quelques journaux ont annoncé que François II se disposait à quitter Rome; cette nouvelle n'est pas exacte. L'ex-roi de Naples a payé ses domestiques et les personnes de sa suite jusqu'au 31 décembre en leur déclarant que ne pouvant plus désormais les payer, il se voyait obligé de les congédier. C'est probablement ce fait qui a donné lieu au bruit dont il s'agit.

Le procès intenté à l'*Evénement* n'est pas fini. Appel a été interjeté par M. de Villemessant, ce qui a permis la continuation du journal supprimé par le jugement de 1<sup>re</sup> instance. On assure, du reste, que l'*Evénement* est sacrifié; il aura pour remplaçant le *Figaro* devenu quotidien.

On avait espéré que M. de Bismark se montrerait bon prince avec le *Mémorial Diplomatique*. Il n'en est rien. La procédure suit son cours, et l'affaire viendra prochainement à la chambre correctionnelle.

Si les préoccupations politiques ont moins d'importance, les sollicitudes économiques en ont davantage chaque jour. A Paris et en province, l'attention se porte sur la question des agents de change. Le *Journal des chemins de fer* juge ainsi la situation nouvelle :

« Le vote de l'assemblée générale des agents de change rompt le faisceau, il isole chaque agent. Il en résulte que, désormais, il faudra que chaque client fasse une enquête sur la solidité de l'intermédiaire qu'il prendra, et ainsi les agents riches et prudents absorberont la clientèle sérieuse. »

« Evidemment les agents ont par leur vote du 16, pratiqué eux-mêmes la brèche par laquelle on s'introduira dans leur citadelle. Pour nous, il est bien évident que les circonstances ne tarderont pas à amener des modifications profondes dans la situation de cette compagnie. Reste à savoir quelles seront ces modifications. Nous applaudirons volontiers, en limitant, en légalisant les affaires de Bourse, elles garantissent les intérêts des capitalistes des départements, qu'on a un peu laissés de côté jusqu'à présent, soit dit sans reproche. »

Pour toute la Correspondance : J. REBOUX.

Nous continuons à recueillir des renseignements sur la situation des ouvriers de Lyon. On sait qu'une pétition a été adressée au préfet du Rhône. D'après le *Progrès*, les demandes formulées dans cette pièce sont au nombre de cinq :

- 1° Ouverture de chantiers destinés à occuper les ouvriers tisseurs sans travail et sans ressources;
- 2° Enquête sur les causes du malaise général qui pèse sur le tissage à Lyon;
- 3° Enquête sur l'étendue des dommages que la fabrication rurale a pu produire pour le tissage urbain, tout en étant une cause de souffrance pour l'agriculture, dont elle diminue les éléments producteurs;
- 4° Suppression des taxes d'octroi, dont l'accroissement constant depuis l'annexion a eu pour résultat d'imposer à l'ouvrier de Lyon des charges qui ne sont plus en rapport avec son salaire, et par suite ne lui permettent pas de lutter d'une façon égale avec l'ouvrier rural;
- 5° Adoption, dès l'ouverture de la session législative, de la nouvelle loi sur les sociétés, ce qui permettra aux ouvriers de former d'une façon définitive et stable les associations de productions et autres, qui doivent les affranchir des charges de capital et leur permettre d'établir une concurrence normale.

M. le sénateur Chevreau a fait, dit-on, l'accueil le plus bienveillant aux délégués. Il leur a promis d'adresser au gouvernement leurs réclamations et de presser la solution des questions qui peuvent se passer de l'approbation législative.

Nous lisons dans le *Courrier de Lyon*, du 10 : « Hier dans l'après-midi, de quatre à six heures du soir une réunion de 3 à 4,000 ouvriers en soie a eu lieu au champ de manœuvre des Chartreux. Cette réunion s'est passée, du reste, sans cris, sans désordre, et l'assemblée s'est dissoute fort paisiblement, en se dispersant dans tous les quartiers adjacents, et particulièrement à la Croix-Rousse, qui lui avait fourni le plus nombreux contingent. »

M. Arlés Dufour, qui occupe dans le haut négoce lyonnais un poste considérable, écrit à un journal de Paris une lettre sur la situation des ouvriers de Lyon. Voici un passage de cette lettre :

« Il s'agit aujourd'hui de la misère d'une branche jadis la plus glorieuse de l'industrie lyonnaise, que la persistance insupportable de la mode menace presque d'anéantir. Vous en jugerez par les chiffres suivants : En 1858, l'exportation des étoffes de soie françaises était encore, quoique déclinant déjà, de 84 millions. En 1865, elle n'était plus que de 41 millions, et je crois qu'en 1866 elle ne dépassera pas 7 millions. »

L'*Avenir National* rend l'élevation des droits d'octroi responsable de la misère des ouvriers de Lyon. Ces droits dépasseraient 8 millions de francs d'après ce journal.

### Culture et commerce du coton dans l'Inde.

On ignore absolument à quelle époque a commencé cette culture dans l'Inde. Lors de l'établissement de la Compagnie des Indes orientales c'est-à-dire vers l'an 1600, le coton était cultivé dans ces contrées et avait même donné lieu à des exportations pour l'Angleterre. Le coton de l'Inde avait pris une certaine importance sur le marché lorsque vers 1747, fut lieu de Charleston le premier envoi de coton d'Amérique. La consommation de ce produit s'étant notablement développée, la